



# RDV le 4 juillet à Marseille Pour défendre la Protection de l'Enfance

*Comme à chaque fois, ces Assises sont l'occasion pour nos dirigeants et nos directions de s'auto congratuler sur leur engagement et leur action en faveur de la protection de l'enfance.*

*Pourtant, d'année en année, le tableau ne fait que s'assombrir : dégradation des conditions de travail, détricotage de nos missions, marchandisation à pas forcés, flicage, etc.*

***C'est pourquoi la fédération Sud Santé Sociaux appelle à une grève nationale et à rejoindre le rassemblement prévu à Marseille le 4 juillet 2019.***



## **1ière Information préoccupante : La disparition des Contrats Jeunes Majeurs.**

Depuis plusieurs années, nous déplorons la diminution voir la suspension des CJM dans les départements, responsables de la mise à la rue de nombreux jeunes adultes. Face à cette situation, quelle est la réponse du gouvernement ? Durcir d'avantage conditions d'attributions. Pour bénéficier d'un « contrat d'accès à l'autonomie », il faudra désormais avoir été pris en charge 18 mois consécutifs par l'Aide Sociale à l'Enfance, avant sa majorité. L'initiateur de cette loi, Monsieur Taquet sera l'invité d'honneur de la première journée, n'hésitons pas à lui rendre visite !

## **2ième Information Préoccupante : Des mineurs pris dans un trafic de données**

La loi Asile et immigration votée en 2018, c'est aussi la création d'un fichier national biométrique des mineur-es non accompagné-es, le fichier d'« Appui à l'Évaluation de la Minorité ». Soumettant le ou la jeune à un relevé d'empreintes et l'enregistrement de ses données obligatoires, la protection de l'enfance pourra se transformer en instrument de la politique d'expulsion, si la minorité ne lui est pas reconnue. Cette dérive n'est pas sans rappeler la loi Cazeneuve, imposant aux travailleurs-euses sociales la communication de ces données.

## **3ième Information Préoccupante : Les mauvaises fréquentations de l'ASE**

Vous connaissez le CIS ? Ces 3 petites lettres signifiant « Contrats à Impact Social » ont fait leur apparition en 2016 avec la signature des premiers accords. Ces contrats consistent à faire financer des programmes sociaux par des investisseurs privés, qui se verront alors remboursés et octroyés une prime par l'État si les objectifs sont remplis. Est-ce un moyen de faire des économies ? Même pas, puisqu'en rémunérant les intermédiaires financiers, les évaluateurs et les investisseurs, les CIS seront beaucoup plus coûteux pour la collectivité. Résultat : des travailleurs sociaux transformés en exécutants, sommés de faire du chiffre (comme l'abaissement du nombre de placements sur un département par exemple) plutôt que d'évaluer au cas par cas l'intérêt de la personne.

**LE 4 JUILLET, FAISONS ENTENDRE  
NOS INFORMATIONS  
PRÉOCCUPANTES EN REJOIGNANT  
LA GREVE !**

**#deboutPourLaProtectiondeLenfance**



#### **4ième Information Préoccupante : Radicalisation inquiétante à la PJJ**

Création de 20 nouveaux Centres Éducatifs Fermés et d'un Établissement Pénitencier pour Mineurs, accélération des procédures pénales, code pénal pour les mineur.es : la PJJ dérive lentement mais sûrement depuis de nombreuses années vers toujours plus de répressif, oubliant sa mission éducative première. L'enfermement des enfants (aujourd'hui dès 13 ans) n'est jamais une solution ! Réclamons plus de moyens pour le milieu ouvert, la prévention spécialisée, les tribunaux pour enfants.

#### **5ième Information Préoccupante : une maltraitance institutionnelle avérée**

A l'instar de ce que dénoncent actuellement les soignant-es dans les hôpitaux, le social subit des attaques répétées qui dégradent nos conditions de travail. Projet de fusion des conventions collectives au moins coûtant, embauche de personnes sous-diplômées, diminution des moyens, non renouvellement du personnel, surcharge de travail et de responsabilités sans augmentation de salaire, perte de sens, etc. Les burn out et les arrêts maladies se succèdent.

**Protéger la protection de l'enfance, c'est aussi améliorer nos conditions de travail.**



#### **C'est pourquoi nous réclamons :**

- **Le refus des recours aux appels à projet**
- **L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social**
- **La défense et l'amélioration des conventions collectives de nos secteurs**
- **La revalorisation statutaire et salariale**
- **Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation**
- **Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux.**
- **La fin de l'enfermement des mineur.es**
- **L'abandon de la loi Asile et Immigration, et la mise en œuvre d'une véritable politique d'accueil pour les mineur.es non accompagnée.es**
- **La fin des tests osseux et du fichage**
- **Le rétablissement des contrats jeunes majeurs**

**LE 4 JUILLET,  
ALLONS DROIT AU BUT !**

**RDV AU PARC CHANOT A MARSEILLE  
(M° ROND-POINT DU PRADO)  
DES 10H30 POUR FAIRE ENTENDRE  
NOS REVENDICATIONS !**

Le programme et les infos sont dispo sur [www.deboutpourlaprotectiondel'enfance.fr](http://www.deboutpourlaprotectiondel'enfance.fr)

Fédération Sud Santé-Sociaux 70, rue Philippe de Girard 75018 PARIS Tel : 01 40 33 85 00

[www.sudsantesociaux.org](http://www.sudsantesociaux.org) / [contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org)

Facebook , Twitter, Youtube : @sudsantesociaux

